CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75103** **VALABLE JUSQU'AU** **20/02/2027**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993

Raison sociale : LA CHARPENTERIE DES BOIS NOIRS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015
Capital : 54 720

3 RUE DE BESSINES
42830 SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ROANNE
Siret : 392 028 049 00014
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8201578
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147504394

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147504394
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 77 62 91 73 **Fax :** 04 77 62 90 75
Portable : 06 60 13 68 79
Responsabilité légale :
VALLAS YVES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.lacharpenteriedesboisnoirs.com
E-mail : contact@lacharpenteriedesboisnoirs.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 537 201 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	13	26/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E75103** **VALABLE JUSQU'AU** **20/02/2027**

ÉDITÉ LE **16/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015
Capital : 54 720

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **392 028 049 00014**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8201578
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147504394
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147504394
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **LA CHARPENTERIE DES BOIS NOIRS**

3 RUE DE BESSINES
42830 SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

Téléphone : 04 77 62 91 73 **Fax :** 04 77 62 90 75
Portable : 06 60 13 68 79

Site Internet : http://www.lacharpenteriedesboisnoirs.com
E-mail : contact@lacharpenteriedesboisnoirs.com

Responsabilité légale :
VALLAS YVES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	26/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.